

Direction Adjointe de la direction des systèmes orbitaux
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

DSO/DA//GP

Toulouse, le 17/07/2019

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

TOULOUSE (31) 24.08.2011

CAS D'OBSERVATION



**PARIS - Les Halles
SIÈGE**
2, place Maurice Quentin
75039 Paris Cedex 01
☎ +33 (0)1 44 76 75 00

**PARIS - Daumesnil
DIRECTION DES LANCEURS**
52, rue Jacques Hillairet
75612 Paris Cedex
☎ +33 (0)1 80 97 71 11

**TOULOUSE
CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE**
18, avenue Édouard Belin
31401 Toulouse Cedex 9
☎ +33 (0)5 61 27 31 31

**GUYANE
CENTRE SPATIAL GUYANAIS**
BP 726
97387 Kourou Cedex
☎ +594 (0)5 94 33 51 11

RCS Paris B 775 665 912
Siret 775 665 912 000 82
Code APE 731 Z
N° identification :
TVA FR 49 775 665 912

1 – CONTEXTE

Dans ses publications sur le site du GEIPAN, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D1 et nommé TOULOUSE (31) 24.08.2011 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment. Il concerne l'observation nocturne d'un PAN par un témoin, depuis son domicile.

Le témoin contacte le GEIPAN par mail le soir du 24/08/2011 en envoyant le questionnaire d'observation complété ainsi qu'une photographie du ciel (annotée) où le PAN a été observé ainsi qu'un plan de situation. Une réponse lui est faite en date du 07/09/2011 en lui demandant de se rapprocher de la brigade de Gendarmerie la plus proche afin d'établir un procès-verbal. Le témoin ne donnera pas suite à cette demande. Un dossier d'enquête est immédiatement ouvert au GEIPAN.

Le 09/09/2011, le GEIPAN contacte le CNOA afin de vérifier l'existence d'un mouvement aérien à l'heure et à l'endroit de l'observation. Sans réponse, relance est faite le 29/09/2011. Une réponse ainsi qu'un relevé est transmis au GEIPAN le 05/10/2011.

Un entretien avec le témoin a ensuite lieu sur place le 20/10/2011 avec le responsable du GEIPAN et un enquêteur.

Le 08/11/2011, le GEIPAN contacte le témoin afin d'obtenir des précisions sur son observation. Le témoin nous répond le lendemain.

Le compte-rendu d'enquête du GEIPAN concluant à une classification D1 est rédigé le 09/11/2011.

Une nouvelle enquête est lancée en mai 2019. Diverses tentatives de contacter le témoin ont été faites par mail, par téléphone et par les réseaux sociaux.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le cas est décrit par le témoin dans le questionnaire comme suit :

« Dans la nuit du mardi 23 août 2011 au mercredi 24 août 2011 :

Alors que la lourdeur m'empêche de trouver le sommeil, je décide de m'installer près de la fenêtre de la chambre sur le carrelage frais, les yeux braqués sur le ciel, étant passionné d'astronomie. Je passe en revue les astres visibles, il n'y a pas de vent et quasiment aucune couverture nuageuse, on distingue un grand nombre d'étoiles. Le ciel est un peu orangé comme tous les soirs sur Toulouse.

Moins de 5mn après avoir commencé à observer, aux environs de 3h32 un spectacle ahurissant mobilise toute mon attention, au dessus de ma tête (presque le zénith, légèrement vers l'ouest) je vois apparaître un engin volant se déplaçant sans aucun bruit (dans la direction nord-sud) vers le sud de Toulouse. Il devient invisible en environ 5s, caché par des immeubles, sa vitesse peut faire penser à celle d'un avion qui s'apprête à atterrir mais l'engin en lui-même n'a strictement RIEN à voir avec un avion de ligne et/ou militaires courants et il ne se dirige pas vers Blagnac (grossièrement Francazal...).

Au niveau des dimensions de l'appareil (voir croquis), un doute apparaît au moment de l'observation : est-ce que l'engin est en rase mottes et de dimensions semblables à un avion

militaire, ou est-ce qu'il est immense plusieurs dizaines ou centaines de mètres d'envergure et très haut dans le ciel... Je crois que ce doute est en partie lié à l'absence totale de bruit...

La forme est triangulaire en forme de flèche (pointe à angle aigu à l'avant, dans le sens de la marche), l'arrière est droit et rappelle l'arrière de certains avions chasseurs militaires. Le plus marquant est l'éclairage sous l'engin, plusieurs rectangles lumineux orangés formant des rampes tout autour de l'appareil et une partie creuses (mais j'ai un doute sur la dimension du creux).

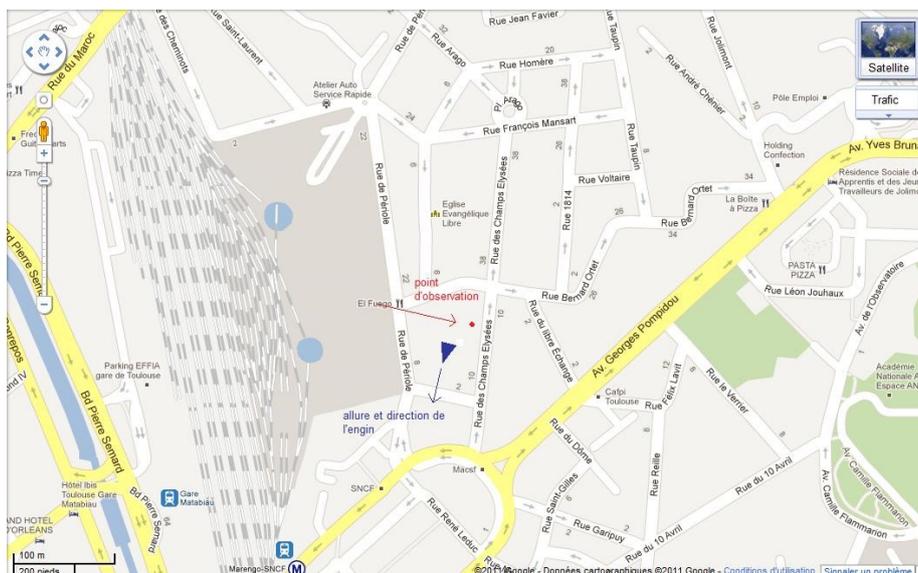
J'ai immédiatement consulté des forums d'ufologie sur internet pour tenter de découvrir ce que je venais d'observer. Avec l'impression d'avoir assisté au tournage d'une grosse production américaine sur les invasions extra terrestre. Je cherche à présent à savoir si d'autres personnes ont observé un phénomène similaire, s'il s'agit d'une technologie avancée de l'armée française ou étrangère, d'une expérience scientifique ou d'un véhicule non identifiable et/ou extra terrestre ».



Croquis du témoin

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La situation géographique est résumée sur la carte ci-dessous, fournie et annotée par le témoin.



Les données météorologiques, issues de l'aéroport de Toulouse-Blagnac à environ 8 km à l'ouest-nord-ouest de la position du témoin sont les suivantes :

Indicatif	31069001										
Nom	TOULOUSE-BLAGNAC										
Altitude	151 mètres										
Coordonnées	lat : 43°37'15"N - lon : 1°22'43"E										
Coordonnées lambert	X : 5225 hm - Y : 18470 hm										
Producteurs	2011 : METEO-FRANCE										
+ Afficher la liste des paramètres											
- Masquer les données ...											
Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	N2	C2	B2	VV
24 août 2011 00:00	1,5	300		0			7800				44779
24 août 2011 01:00	1,1	300		0			7800				42132
24 août 2011 02:00	0,9	270	0	0							30000

En résumé, le vent était très faible de secteur ouest à nord-ouest, la visibilité horizontale excellente et des nuages, probablement de type Cirrus, présents à 7800 m d'altitude.

Concernant la situation aéronautique, le témoin se trouvait quasiment en plein centre-ville de Toulouse, non loin de trois installations aéronautiques :

- L'aéroport international de Toulouse Blagnac : à environ 8 km à l'ouest-nord-ouest de sa position
- L'aérodrome de Franczal : à environ 10 km au sud-ouest de sa position. Il abritait jusqu'au 03.01.2011 la base aérienne 101 mais l'armée y maintient depuis un site opérationnel, sur la partie nord. Une autre partie mixte (civile et militaire) est gérée par une société privée, avec en particulier des vols de l'aviation d'affaires.
- L'aérodrome de Lasbordes : à environ 4 km au sud-est de sa position. Les aéroclubs d'Airbus et trois écoles aéronautiques toulousaines y sont implantés.

La précédente enquête a conclu de la façon suivante : « l'entretien a confirmé le récit fait par le témoin dans son questionnaire, n'a pas apporté d'éléments nouveaux significatifs, mais renforcé la crédibilité du témoignage ».

Deux hypothèses ont été envisagées :

- Avion : son éclairage par rampes lumineuses, l'absence de clignotement, et l'absence de trace radar s'opposent à cette hypothèse,
- Reflet sur la vitre au travers de laquelle s'est faite l'observation : le témoin réfute cette hypothèse et aucun élément dans la configuration des lieux (outre la présence de la vitre) ne permet de l'étayer.

L'enquêteur a tenté sans succès à de multiples reprises de joindre le témoin par téléphone (mais le numéro n'est plus attribué), par mail (l'adresse mail n'est plus valide) et par les réseaux sociaux. Une relation a pu être jointe qui a fait le lien avec le témoin. L'échange indique que le témoin a été informé sans ambiguïté de la démarche GEIPAN au regard de cette observation et qu'il n'a pas souhaité y répondre.

L'enquêteur aurait aimé poser les questions suivantes :

Q : concernant le phénomène lui-même, vous avez fait en 2011 une reconstitution sur une photographie. Est-elle fidèle en termes de dimensions apparente du phénomène ? Pouvez-vous m'indiquer à bout de bras quelle était sa longueur en centimètres ou la comparer à un objet de dimensions connues, également tenu à bout de bras ?

Q : Auriez-vous des éléments nouveaux à nous communiquer, qui soient relatifs à la description de ce que vous avez vu, ou l'explication que vous pouvez en avoir ?

Q : presque 8 ans après les faits, quel est votre ressenti au jour d'aujourd'hui sur cette observation ?

En absence de reprise de contact avec le témoin, l'étrangeté du cas reste au même niveau, c'est-à-dire forte :

Des recherches plus approfondies et davantage axées sur l'hypothèse d'un canular ont été menées sans qu'elles ne permettent de la retenir.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	TOULOUSE (31)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Loisirs et sociabilité
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Lat. 43.599 Lon. 1.450
B3	Description du lieu d'observation	Territoires artificialisés - Zones urbanisées Paysage Urbain
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	24/08/2011

B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	03:32
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	5s
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	0
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	PAN caché par le paysage urbain arbres /immeubles
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	non mais PAN vu à travers la vitre
B14	Conditions météorologiques	Belles éclaircies ou Peu nuageux
B15	Conditions astronomiques	Importante / Ciel très étoilé
B16	Equipements allumés ou actifs	« La fenêtre d'observation est délimitée par le montant de la fenêtre et les arbres et immeubles voisins qui entourent la cour interne. J'ai observé le phénomène du 1er étage, il n'y a pas d'éclairage dans la cour interne. (cf. photo de l'environnement) »
B17	Sources de bruits externes connues	« très léger bruit ambiant des véhicules motorisés circulant dans Toulouse »
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	Triangulaire et une partie creuse
C3	Couleur	Noir
C4	Luminosité	Eclairage sous l'engin , plusieurs rectangles lumineux orangés formant des rampes tout autour de l'appareil
C5	Trainée ou halo ?	non
C6	Taille apparente (maximale)	
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Aucun, Silence total
C8	Distance estimée (si possible)	<100m (proche)
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	270.00
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	zénith
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	225.00
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	arbres /immeubles
C13	Trajectoire du phénomène	Rectiligne en direction de Francazal
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NP
C15	Effet(s) sur l'environnement	...
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI

E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« Surprise, curiosité, sentiment d'avoir été chanceux de voir un tel phénomène ! »
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	« Recherches internet ; J'ai immédiatement consulté des forums d'ufologie sur internet pour tenter de découvrir ce que je venais d'observer. Avec l'impression d'avoir assisté au tournage d'une grosse production américaine sur les invasions extra-terrestre. Je cherche à présent à savoir si d'autres personnes ont observé un phénomène similaire, s'il s'agit d'une technologie avancée de l'armée française ou étrangère, d'une expérience scientifique ou d'un véhicule non identifiable et/ou extra-terrestre »
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	« Technologie de pointe de l'armée ou OVNI »
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NP
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NP
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NP
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin ?	NP

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE			EVALUATION*
Avion militaire ou d'affaire			35 %
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
-forme et lumières	<ul style="list-style-type: none"> - La forme triangulaire dans le sens de la marche. - arrière droit rappelant l'arrière de certains avions chasseurs militaires (mots du témoin). - réflexions des lumières de Toulouse sur des éléments particuliers de l'avion (hypothèse du témoin). 	<ul style="list-style-type: none"> - rampes lumineuses non présentes sur avions connus. - pas de feux de signalisation avion. 	-0.2
-trajectoire	- perçu par le témoin comme un avion qui atterrit vers l'aéroport militaire de	-	1

	Francazal.		
-bruit	- observation derrière une vitre.	-absence de bruit perçu.	0
Vraisemblance en lieu et date	- un vol bas (< 150 m) peut échapper aux radars - l'attention visuelle très forte peut neutraliser la perception auditive.	-Pas de trace radar. - un vol bas sous les radars aurait dû être entendu (même derrière les vitres).	-0.4

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

4.2. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance au terme de la première enquête se caractérisait ainsi :

En terme d'information

- Le questionnaire n'était que très peu rempli et toutes les informations clefs (forme, taille angulaire, couleur, position dans le ciel, trajectoire) ne reposaient que sur le texte libre et le croquis qui lui était précis.
- Pas de photos, vidéos.

En terme de fiabilité :

- Il n'y a qu'un seul témoin et pas de photos.
- Le témoin n'avait pas donné suite à la demande de se rapprocher de la brigade de Gendarmerie la plus proche afin d'établir un procès-verbal.
- Le témoin avait bien coopéré à une enquête sur place.
- L'enquête sur place avait conclu « l'entretien a confirmé le récit fait par le témoin dans son questionnaire, n'a pas apporté d'éléments nouveaux significatifs, mais renforcé la crédibilité du témoignage ».
- En particulier deux points avaient été explorés
 - o Possibilité de canular : les enquêteurs n'ont pas identifié d'indices dans le témoignage.
 - o Possibilité d'hallucination : à cette heure avancée de la nuit, la fatigue pourrait créer une hallucination ou une confusion avec un rêve ; la précision du récit, la cohérence de l'entretien et la personnalité du témoin n'ont pas permis aux enquêteurs de conforter cette hypothèse.

Au regard du niveau d'étrangeté résultant, cette consistance était à peine suffisante pour supporter le caractère inexpliqué.

Cette nouvelle enquête n'apporte rien de nouveau en terme de d'information. Par contre le refus du témoin, en connaissance de cause, de répondre aux sollicitations du GEIPAN sur un cas d'observation dont il connaît le caractère inexpliqué, peut certes avoir des causes légitimes mais, en l'absence de précisions, c'est un élément qui altère la perception de fiabilité qui jusque-là était correcte (en dépit du fait que le témoin n'avait pas donné suite à la demande initiale de faire une déposition en gendarmerie).

5- CONCLUSION

L'observation n'admet pas d'hypothèse suffisamment probable.

La forme et la trajectoire du PAN pourraient correspondre à un avion militaire ou d'affaire, mais les lumières ne correspondent pas à une configuration connue, l'absence de trace radar peut difficilement s'expliquer par une très basse altitude car le témoin aurait alors dû percevoir un bruit, même derrière des vitres.

La nouvelle enquête n'a rien apporté en terme d'hypothèse puisque le témoin a refusé la demande de contact de l'enquêteur.

La consistance initiale du cas était à peine suffisante pour supporter le niveau d'étrangeté et le caractère inexpliqué du cas :

- Information moyenne reposant essentiellement sur le croquis, pas de photo, un seul témoin.
- Fiabilité correcte (en dépit du fait que le témoin n'avait pas donné suite à la demande initiale de faire une déposition en gendarmerie).

Le refus du témoin, en connaissance de cause, de répondre aux sollicitations du GEIPAN sur un cas d'observation dont il connaît le caractère inexpliqué, peut certes avoir des causes légitimes mais, en l'absence de précisions, c'est un élément qui altère la perception de fiabilité.

La consistance ne permet plus de supporter le niveau d'étrangeté et le caractère inexpliqué du cas.

GEIPAN classe en C : inexploitable par manque d'informations fiables.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E] ± 0.1

Consistance [C] = [I]x[F]

Fiabilité [F]

Information [I]

Cas inclassable

